Soixantième année. - N ° 185 A Samedi 26 et dimanche 27 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2974

77 – SEINE-ET-MARNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN

Extrait de jugement

Date : 9 septembre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
907 621 171 RCS Melun.
LE MOULIN DU PROVINS.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : l'exploitation de fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolats, glaces, traiteur, boissons à emporter et consommation sur place..
Adresse : 36 Avenue Alain Peyrefitte, 77160 Provins.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de M.Samir LATRACH pour une durée de 3 ans.